

# Appel à candidatures au poste de directeur(trice) de la Maison des Sciences de l'Homme Mondes

## Description de l'unité

La Maison des Sciences de l'Homme Mondes (MSH Mondes) est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR 3225) sous tutelle du CNRS et des universités Paris Nanterre et Paris 1 Panthéon Sorbonne. La MSH Mondes constitue l'une des 22 Maisons des Sciences de l'Homme fédérées au sein du Groupement d'Intérêt Scientifique Réseau National des MSH.

La MSH Mondes promeut et accompagne une recherche pluridisciplinaire d'excellence autour de la connaissance et de la compréhension des sociétés humaines, à différentes échelles spatiales et sur le temps long dans de nombreuses sociétés du monde. Du fait de son histoire spécifique, elle héberge cinq UMR ainsi que les formations de quatre écoles doctorales.

Grâce à une équipe d'une quarantaine d'ingénieurs, la MSH met à disposition de ses usagers des plateformes et des services techniques et scientifiques de haut niveau dans plusieurs domaines : archivage, bibliothèques, gestion des données quantitatives et des bases de données, édition, humanités numériques, audio-visuel, ingénierie documentaire, microscopie et imagerie 3D.

Par ailleurs, la MSH finance des projets de recherche qu'elle sélectionne dans le cadre d'appels structurés autour d'axes scientifiques.

En s'appuyant sur ses spécificités et son identité propre, la MSH Mondes doit poursuivre une évolution engagée depuis plusieurs années en s'ouvrant à l'ensemble des unités liées à ses tutelles universitaires et en développant des fonctions conformes à la Charte des MSH<sup>1</sup>.

A cette fin, la nouvelle direction de la MSH Mondes sera chargée par les tutelles de l'unité de conduire un travail de refonte du projet scientifique de l'unité et de ses axes de recherche, conformément à cet objectif d'ouverture, et à en assurer l'animation en s'appuyant sur des responsables d'axes et sur le conseil scientifique de l'unité.

La direction devra également effectuer un travail d'analyse des différents services de la MSH et proposer des pistes de réflexion de manière à les ouvrir, selon leur potentiel respectif et les domaines scientifiques qu'ils peuvent couvrir, plus largement aux communautés de recherche des deux tutelles universitaires.

## Missions de la direction

Les missions du directeur/de la directrice sont les suivantes (article 3 des statuts des MSH) :

*Le Directeur/la Directrice porte le projet de la MSH, en assure le pilotage, et s'appuie sur le Codiresp et le conseil scientifique de la MSH. Il rend compte aux Tutelles dans le cadre du COPIL.*

---

<sup>1</sup> [https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte\\_2019\\_0.pdf](https://www.msh-reseau.fr/media/pages/ressources/1f0b2d6aad-1626816186/charte_2019_0.pdf)

*Le Directeur/la Directrice assure la gestion de l'ensemble des moyens attribués à l'UAR. Il/elle donne son accord à toute affectation de personnels à l'UAR, ainsi qu'à toute attribution de moyens par des tiers (moyens financiers ou en personnels).*

*Le Directeur/la Directrice assume la responsabilité de l'administration, de l'animation et de la coordination des activités de la MSH.*

*Le directeur/la directrice veille à l'insertion de la MSH dans le cadre général des activités du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH) et à l'ouverture des activités de la MSH vers la société civile.*

Le directeur ou la directrice peut se faire assister dans l'exercice de ses missions par un directeur adjoint ou une directrice adjointe, qui devra être mentionné dans son acte de candidature.

### Prise en compte de la fonction

Si le(la) directeur(rice) a un statut qui relève d'une des tutelles universitaires, son activité est prise en compte à travers une décharge d'enseignement et/ou une prime dont les montants dépendent de son université.

S'il s'agit d'un personnel CNRS, son activité est prise en compte au travers d'une prime liée à la fonction.

### Nomination du(de la) directeur(rice)

La nomination du(de la) directeur(trice) est prononcée par les tutelles de l'unité sur proposition du comité de pilotage de la MSH mondes après appel à candidatures et auditions.

### Modalités de candidature

Les candidatures sont à envoyer à Cynthia Sayegh, Secrétaire générale de la MSH mondes, avant le 31 décembre 2022 (cynthia.sayegh@cnrs.fr) pour transmission aux tutelles de l'unité.

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- Une déclaration de candidature pour le/la directeur/directrice et, le cas échéant, le/la directeur adjoint/directrice adjointe associé-e à cette candidature ;
- Une profession de foi (trois pages maximum) ;
- Un curriculum vitae pour chaque candidat (directeur/directrice, directeur adjoint/directrice adjointe).

Une audition des candidats (es) présélectionnés (ées) sera organisée devant un jury désigné par le comité de pilotage le 18 janvier 2023.

**Pour plus d'informations :** <https://www.mshmondes.cnrs.fr> et <https://www.msh-reseau.fr/>